



Accueil Temps Libre
LEGLISE

Plaine de vacances
Projet pédagogique

Mise à jour du 29 juin 2013

1) Introduction.

Le projet pédagogique, ici présent, a pour but de délimiter le champ d'action des plaines de vacances, les différentes approches pédagogiques et axiologiques utilisées pour l'encadrement de l'enfant ainsi que de dégager, voir montrer, dans quels contextes environnemental, social et culturel l'enfant va évoluer. Il va aussi explorer les différents moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ainsi que les ressources humaines utilisées.

Il est propice de signaler que l'enfant tient la place centrale dans l'organigramme imagé des interactions qu'il peut rencontrer lors d'un stage de vacances. A l'instar de l'adulte, il est aussi corporéité. Cependant, cette corporéité sera inévitablement mise en corrélation avec le stade de développement psychique et moteur de l'enfant.

Les plaines de vacances sont des lieux d'éducation où le développement émotionnel et affectif, le développement physique, le développement du sens pratique, celui de la créativité, celui du sens social et celui de la personnalité sont mis en avant et mélangés significativement à la notion de temps libre. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs sont un encadrement adapté et une organisation d'ordre logistique ainsi qu'une organisation au niveau des horaires proposés. L'ignorance volontaire des facteurs idéologiques, philosophiques ou politiques de l'enfant est une source de neutralité comme l'est voué un service public communal.

2) L'éducation.

Comme cité au point précédent, la finalité des plaines de vacances de Léglise est le développement général de l'enfant en accord avec son environnement extérieur et en tenant compte de son rythme personnel. L'équipe travaille dans une optique d'approche globale de l'enfant où celui-ci est considéré comme acteur au sein des activités proposées. Cependant, le but n'est pas de se conformer aux normes élitistes sociétales mais bien de favoriser l'épanouissement de l'enfant lors des moments passés aux plaines.

2.1) Neutralité du service

L'enfant étant au centre du système, les convictions idéologiques, philosophiques ou politiques ne sont pas prises en compte lors de l'encadrement et ne répondent en aucun cas à des jugements de valeurs ou ne sont sujet à des discriminations de la part de l'organisation et des enfants. Cette axiologie du respect des différences et par extension, de la tolérance est mise en avant. Cet élément est exposé lors de l'initiative d'inclusion sociale¹, concept que nous développerons plus tard. Le respect des idéologies est attesté, entre autre, par la nomination neutre des plaines de vacances. Par exemple, « les plaines d'hiver » ne sont plus appelées « plaines de Noël » et les « plaines de printemps » ont pris la place des « plaines de Pâques ».

¹ L'inclusion sociale désigne ici le fait d'intégrer des enfants « différents » et par cette action, de sensibiliser le respect de la différence aux autres enfants.

2.2) Apprentissage à la citoyenneté

Le projet d'intégration d'enfants porteurs de handicap est un moteur à l'apprentissage de la citoyenneté, dans l'acceptation des différences et l'esprit de solidarité au sein du groupe. Cette intégration crée une dynamique de groupe générant implicitement des actes de solidarité, de respect des différences et une prise de conscience des ressemblances.

Dans cette optique d'intégration, un partenariat est établi avec le Centre Public d'Action Sociale visant l'intégration d'enfants issus de famille en demande d'asile. Le lieu d'accueil est donc un brassage culturel et une représentation à l'échelle des disparités sociales qui composent notre société actuelle.

N'oublions pas de préciser que chaque enfant, quel que soient ses origines, qu'il soit ordinaire ou extraordinaire, sera accepté dans sa particularité et son identité personnelle dans le respect du règlement d'ordre intérieur.

Un travail d'intégration sera mis en place au début de chaque semaine de plaine par les animateurs encadrant les groupes. Ils veilleront à celle-ci tout au long de la période d'accompagnement des enfants. L'animateur en charge du groupe a un rôle de sensibilisateur quant aux questions de culture ou d'handicap et peut s'appuyer sur les coordinateurs de plaine afin de traiter sous formes d'activités ces différentes notions.

Le contexte des plaines est une miniaturisation de la société. Dans cette optique, malgré des règles sociétales et de bienséance fixées au départ, les enfants influencent leur environnement par une participation aux règles de fonctionnement intra-groupales. Dans cette perspective, une place sera laissée à l'enfant pour faire part de ses attentes personnelles. Cette action sera incontestablement liée à la notion de vie en communauté. Ils pourront se rendre compte que la liberté personnelle s'arrête où la liberté d'autrui commence.

D'autre part, le droit de ne pas participer aux activités est réservé à l'enfant. De fait, lors d'activité, le choix lui est proposé, pour autant qu'il en assume les conséquences.

Une place à la parole est laissée libre au sein du groupe. L'organisation de moments d'évaluation est proposée en fin de journée et à la fin de la semaine. Pendant ces derniers, l'occasion est donnée à l'enfant de participer à la vie sociale des plaines ainsi que d'exprimer ses opinions et son vécu quant aux moments passés pendant les stages.

D'autre part, les plaines de vacances sont un lieu où la possibilité d'ouvrir l'enfant vers le monde extérieur est un acte d'exploration de son environnement direct. En effet, une fois par semaine, sauf contrordre, chaque groupe part en excursion sur un site extérieur. Nous privilégions les activités proposées dans la région de la commune ainsi que les lieux de découverte locaux.

2.3) L'adaptation aux règles et la malléabilité de celles-ci

Dans une vision de tolérance et d'acceptation des disparités sociales et culturelles, l'accueil d'un nouvel enfant est travaillé avec l'ensemble du groupe. Cette intégration est médiane de la création d'une relation du nouveau venu avec le reste du groupe. L'animateur se doit de veiller, dans la mesure du possible, à l'ouverture du groupe ainsi que la capacité de l'enfant à s'ouvrir lui-même au groupe et à ses normes. Si l'enfant ne s'adapte pas aux règles induites par le groupe basées sur les normes sociétales, l'animateur préférera un travail sur la relation à l'environnement et la représentation qu'a l'enfant du monde qui l'entoure, afin d'établir un contact entre sa réalité et celle du groupe. Un processus d'adaptation des règles, en accord avec l'axiologie du groupe, est alors envisageable.

Cette méthodologie est transposée pour tout enfant participant aux plaines. Cependant, dans le cadre de l'intégration d'enfant en situation de handicap, il est probable que cette mise en relation soit difficile voire inadaptable. Donc l'adaptation d'une règle précise afin d'introduire un nouvel individu dans le système du groupe sera une solution envisageable.

2.4) L'hygiène pendant les plaines

Par ailleurs, nous mettons un point d'honneur sur l'apprentissage de l'hygiène chez les enfants. Nous insistons sur le lavage des mains avant les repas ainsi qu'avant toutes activités culinaires. Aussi, nous tentons de veiller à cette hygiène corporelle après toutes actions qui pourraient affecter celle-ci.

2.5) L'enfant et son environnement

D'un point de vue relationnel, les plaines de vacances de Léglise tentent de favoriser le lien social. D'une part, la relation que les enfants ont entre eux mais aussi avec tout l'environnement social qui est en contact avec eux. Les activités proposées constituent un médium de la relation au sens précédemment évoqué. L'activité n'est donc pas une fin en soi mais plutôt une manière d'aller à la rencontre de l'enfant dans sa globalité et de lui permettre de s'épanouir dans divers domaines (relationnel, physique, psychomoteur, etc).

Il est nécessaire pour l'enfant d'entretenir des liens avec ses pairs afin qu'il puisse consolider son identité. L'identité est un double processus dynamique qui s'élabore tout au long de notre vie. D'un côté, il y a le processus identitaire pour soi, où l'individu se représente ce qu'il est au travers de ce qu'il vit, et, d'un autre côté, le processus d'identification par autrui, ce que les autres pensent de lui. L'enfant va donc élaborer son identité personnelle via ces deux processus.

Une place est laissée à l'expression des émotions, celles-ci étant considérées comme partie intégrante de l'enfant. Un travail sur la gestion des émotions est parfois proposé aux enfants. De cette manière, l'enfant peut observer l'expression d'émotions chez l'autre et aller vers la prise en compte de la réalité d'autrui.

D'autre part, l'animateur est un modèle pour l'enfant. Celui-ci doit permettre à l'enfant de s'identifier. L'animateur est donc tenu de poursuivre ses animations et son parcours au sein des plaines de façon à ce que son comportement ne se répercute en aucun cas sur le bien-être de l'enfant et de façon négative sur l'enfant, comme la démonstration de comportements inadaptés par exemple. En contre partie, il est aussi demandé à l'enfant de marquer du respect pour son animateur et pour ses congénères. Par là, il est possible à chacun de passer un moment ensemble dans le respect et le bien être de chacun. L'animateur tient son rôle de modèle dans tous les actes du quotidien, l'enfant par là peut s'identifier à lui, se sentir rassuré et en confiance.

2.6) Cadre normatif

Comme cité plus haut, les plaines sont une représentation miniature de la société dans laquelle nous vivons. Dans l'organisation de toutes sociétés, aussi petites soient-elles, des règles régissent celles-ci. Les règles de vie commune sont concentrées, en partie, dans le règlement d'ordre intérieur. Cependant, les normes de bienséances et de respect global de l'environnement dans lequel on vit n'y sont pas nécessairement spécifiées. Nous estimons que l'enfant vient avec son bagage éducatif personnel et que celui-ci ne doit pas être chamboulé outre mesure si celui-ci n'entrave pas la cohérence au sein des plaines.

De manière générale, il est courant qu'un groupe produise une charte de vie commune, appliquée à l'intérieur de celui-ci. Comme cité plus haut, l'instauration de règles à l'intérieur des normes plus générale est un moyen de proposer à l'enfant une vision non arbitraire de l'élaboration des lois en général et de vie au sein d'une société si petite soit elle.

Dès lors, l'équipe se réserve le droit d'apporter une sanction vis-à-vis de certains comportements problématiques ou positifs en rapport avec l'établissement de ces règles. De fait, l'enfant doit prendre conscience qu'il a des droits ainsi que des devoirs qui l'incombent.

2.7) Développement de l'enfant

Les groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants. Cela permettant de respecter le développement moteur, psychique et cognitif de chaque enfant en fonction de ses acquis, de ses besoins et de ses attentes. L'animateur construit donc son planning d'activités en fonction de l'âge des enfants et donc de leur développement personnel. Ce point sera abordé plus en profondeur lorsque nous aborderons l'encadrement au sein des plaines.

L'éducation reste un des points central de l'élaboration des plaines de vacances. Les plaines existent par, pour et à travers les enfants. Il est donc primordial de construire nos plaines dans ce sens et de viser le développement général de l'enfant en accord avec son environnement extérieur tout en tenant compte de son rythme personnel.

3) L'encadrement.

Les plaines de vacances de Légise se fixent comme deuxième objectif un encadrement adapté aux besoins exigibles de l'enfant. Les besoins humains, selon la pyramide de Maslow, se comptent au nombre de cinq. Par ordre évolutif, nous trouvons les besoins physiologiques, le besoin de sécurité, le besoin d'appartenance, le besoin d'estime et enfin le besoin d'accomplissement de soi. L'encadrement fourni lors des stages de vacances tente de rencontrer ces cinq besoins.

3.1) Besoins physiologiques

Les besoins physiologiques sont, dans un premier temps, sous la responsabilité des parents. Ceux-ci sont tenus de munir leur enfant de nourriture et de boissons nécessaires pour la journée de plaine ainsi que des vêtements et autres accessoires en accord avec le climat et les intempéries. Les animateurs, eux aussi, ont le devoir de respecter ses besoins. L'organisation quotidienne permet de satisfaire les besoins physiologiques tels que les repas et le sommeil. Cette organisation s'appuie donc sur les besoins physiologiques des enfants compte tenu de leurs âges et de leurs besoins personnels. Comme exemple, le moment de repos prévu après le repas de midi pour les enfants de moins de 5 ans pourrait être appuyé.

Une journée type se décrit comme telle :

- De 7h30 à 9h : garderie organisée pour accueillir les enfants arrivant avant l'heure des activités
- De 9h à 10h30 : activités proposées sur le thème de la semaine de plaine.
- De 10h30 à 10h45 : activités libres mais encadrées, collation.
- De 10h45 à 12h00 : activités proposées sur le thème de la semaine de plaine.
- De 12h00 à 13h00 : repas de midi et activités libres mais encadrées.
- De 13h00 à 14h30 : repos et activités plus calmes pour les plus petits, activités sur le thème de la semaine de plaine pour les plus grands.
- De 14h30 à 14h45 : activités proposées sur le thème de la semaine de plaine.
- De 14h45 à 15h00 : activités libres mais encadrées, collation.
- De 15h00 à 16h00 : activités proposées sur le thème de la semaine de plaine.
- De 16h00 à 17h30 : garderie organisée pour accueillir les enfants restant après l'heure des activités

3.2) Besoins de sécurité

Viennent ensuite les besoins de sécurité. Ces derniers renvoient aux normes de sécurité, d'hygiène, de santé ainsi qu'à la nécessité d'un environnement stable et non anxiogène.

Chaque plaine est organisée en respectant la sécurité de l'enfant, du groupe, etc. De nombreux moyens sont mis en œuvre pour respecter ses normes (trousses de secours emportées dans toutes les activités extérieures et disponibles à tout moment sur le lieu de la plaine, lavage des mains après le passage aux toilettes et avant les repas,...).

La sécurité est aussi mise en avant par le fait qu'à aucun moment le groupe d'enfants ne peut se retrouver sans la surveillance d'un animateur ou aide animateur. La présence du ou des coordinateurs sur le lieu de stage est aussi prévue, pour qu'à tout instant, si l'animateur devant s'absenter pour une raison ou une autre, il puisse compter sur la présence d'un tiers pour encadrer son groupe.

La façon d'être d'un animateur, sa présence, son côté rassurant peut permettre à l'enfant de se sentir en sécurité au sein de son groupe et donc de la plaine.

Afin d'optimiser au mieux la sécurité, lors de l'inscription de l'enfant, un fiche de renseignements médicaux ainsi qu'une fiche d'inscription aux garderies est remise aux parents (voir annexes).

3.3) Besoins d'appartenance et affectif

Les besoins d'appartenance et affectif permettent à l'enfant de lier des liens d'amitié, d'amour, etc. Lors des plaines, beaucoup de jeux, d'activités et d'animations sont axés sur l'aspect relationnel du groupe. Le premier jour, des jeux de présentation et de coopération sont mis en place afin d'organiser au mieux la dynamique du groupe. De nombreux liens d'amitié se créent de plaines en plaines et les enfants se retrouvent à chaque nouvelle occasion.

La constitution des groupes est définie de la manière la plus horizontale possible (un groupe composé avec des enfants du même âge). En opérant de la sorte, les activités proposées, de quel qu'ordres qu'elles soient, peuvent être plus aisément ciblées sur les composantes développementales des enfants. Cela permet donc à chaque enfant de créer un lien d'appartenance au groupe et de créer un schéma affectif avec ses pairs.

3.4) Le besoin d'estime

Concernant l'estime, nous l'envisageons à la fois dans l'estime du groupe et dans l'estime personnelle. Il s'agit en effet de la reconnaissance de l'enfant dans le groupe. L'élitisme n'est pas l'attitude adoptée lors des activités où la compétition est engagée. L'enfant est pris à part entière dans le groupe et dans l'activité avec ses ressources et ses limites. Le travail de l'animateur permet aussi à chacun de trouver sa place au sein du groupe et d'éviter l'exclusion d'un enfant. Comme dit plus haut, il est nécessaire pour l'enfant d'entretenir des liens avec ses pairs afin de consolider son identité et donc l'estime qu'il a de lui-même et des personnes qui l'entourent.

L'animateur doit fixer des limites pour que l'enfant puisse s'épanouir tout en respectant les autres membres du groupe qui l'entourent. Il doit favoriser l'estime de soi et du groupe en soulignant et valorisant les comportements des enfants qui vont dans ce sens.

3.5) Le besoin d'accomplissement personnel

Le cinquième niveau de cette pyramide est l'accomplissement personnel. Ce niveau est abordé lorsque l'enfant a pleinement dépassé ses objectifs personnels. Mieux comprendre ce qui l'entoure et non le maîtriser pleinement lui permettra de s'accomplir. Moins sensible à la pression sociale, il fait donc preuve d'autonomie et de créativité. Il vise à sortir d'une condition purement matérielle pour atteindre l'épanouissement. Nous le considérons donc comme antagoniste aux besoins physiologiques. Il n'est pas évident d'atteindre ce niveau lors d'une plaine de vacances de 5 jours. Mais l'accomplissement personnel est visé au sens large tout en respectant les autres et leurs propres besoins.

3.6) Précautions d'encadrement

Dès lors que l'on parle d'encadrement, il est primordial de prendre en compte le personnel d'encadrement.

L'encadrement prodigué par les animateurs ne pourrait se conforter à cette démarche si au préalable différents éléments n'étaient pas travaillés ensemble.

Afin de viser un encadrement optimal et de bonne qualité, des animateurs brevetés et/ou formés sont en charge des groupes. Des aide-animateurs sont présents afin de faciliter la prise en charge du groupe et de pouvoir répondre de façon un peu plus individuelle aux besoins de chaque enfant. Le coordinateur est toujours présent sur le lieu de stage pour qu'à tout moment, il puisse intervenir au sein des groupes et tout cela en complément de son travail de coordination.

Les mois qui précèdent les plaines, des réunions invitant les animateurs sont organisées par le service ATL afin de préparer au mieux les plaines, les thèmes et les plannings. Un week-end préparatoire est organisé afin de permettre aux animateurs de travailler ensemble sur différents projets (jeux intergroupes, sur la question de l'accueil d'enfants différents, sur le projet d'accueil, etc) mais aussi afin de permettre aux coordinateurs de travailler avec eux la dynamique de groupe pour que chacun puisse trouver sa place et être un élément de ressource pour les autres membres. Ce week-end permet aussi aux nouveaux membres de l'équipe de s'intégrer de façon plus aisée au sein de l'équipe. Ce moment reste avant tout un lieu propice pour prendre connaissance du projet pédagogique, pour avoir un regard critique sur ce dernier et travailler sur les différentes activités en fonction de celui-ci.

Les coordinateurs sont disponibles avant les semaines de stage afin d'aider chaque animateur à peaufiner leur planning, leurs activités mais aussi pour répondre à toutes questions organisationnelles et être à l'écoute en cas de doute, de remise en question ou toute autre hésitation.

Tout au long de la semaine de plaine, de petites réunions sont prévues afin de permettre un retour sur la journée et de créer un moment d'échange et d'écoute.

Une réunion plus conséquente est organisée le dernier soir de la semaine afin de procéder à une évaluation. Cette dernière est réalisée sous forme d'auto-évaluation, d'évaluation de la semaine en général, d'un compte rendu des points positifs et négatifs, elle est donc menée par les coordinateurs mais construite en fonction des dires et observations de chacun.

4) L'épanouissement.

L'épanouissement est le dernier axe envisagé par le service. Il nous paraît important de procurer des temps de vacances se démarquant des rythmes et des exigences scolaires. Ce moment est voué à offrir aux enfants des animations diversifiées favorisant tant le plaisir ludique que le développement physique de l'enfant, la créativité ou encore l'accès à la culture.

4.1) Climat de confiance mutuel et ambiance sécurisante

La création d'un climat sécurisant et de confiance pour que l'enfant se sente aussi bien dans son groupe que dans le lieu où il est accueilli ainsi que dans sa relation avec les animateurs est une priorité. De fait, si l'enfant ne se sent pas suffisamment à l'aise dans son environnement, il lui sera plus difficile de s'ouvrir à ce dernier.

Développer la communication avec l'enfant est un des premiers pas vers l'écoute des besoins exigibles à sa quiétude vis-à-vis de ce qui l'entoure. Cette action est entamée par l'équipe dès que l'enfant franchi la porte par la communication non-verbale omniprésente. La posture, les mimiques, les gestes, etc sont des attitudes auxquelles il est nécessaire de prêter attention afin de montrer qu'on est ouvert à l'autre.

4.2) Constitution des groupes

La constitution des groupes est définie de la manière la plus horizontale possible (un groupe composé avec des enfants du même âge). Cette organisation permet aux enfants d'y retrouver leurs copains d'école et d'adapter l'accueil aux besoins et aux capacités d'une tranche d'âge spécifique. Par ailleurs, afin de favoriser également les échanges entre groupes, certaines activités sont organisées une à deux fois par semaine pour tous les groupes (exemples : grands jeux, ateliers thématiques,...).

Les lieux d'accueil et d'activités sont aménagés afin d'être accueillants et attrayants (coin jeux, coins repos, coin dessin,...), selon les possibilités qu'offre l'infrastructure.

4.3) L'accueil, premier pas vers la sérénité

Lors du 1^{er} jour d'accueil, une attention particulière est accordée aux plus petits, les animateurs vont vers les enfants afin de leur faire découvrir les lieux et de faciliter la « séparation » avec les parents. D'ailleurs, les animateurs et les coordinateurs se tiennent aussi à disposition des parents pour tous renseignements. L'équipe veille notamment à l'accueil des enfants en situation de handicap, ceux-ci nécessitant parfois un accompagnement privilégié.

Comme cité plus haut, l'aspect ludique de toutes les activités est primordial afin de favoriser l'épanouissement de chacun. Chaque animateur est tenu de réaliser un programme d'activité détaillé qui est adjugé par les coordinateurs avant toutes mises en place de celui-ci. Il est aussi vérifié que les

activités tentent à rencontrer différents besoins : développement physique et sensoriel, développement de la personnalité, développement du sens pratique et développement social de l'enfant.

Des excursions et activités culturelles (théâtre, cinéma, musée, parc animalier,...) sont organisées tout au long de la période des plaines pour chaque groupe d'enfants. Les animateurs tenteront d'exploiter au maximum ces sorties avec les enfants, tant avant l'activité qu'après celle-ci.

5) Conclusion.

Après l'exploration de l'axiologie des plaines de vacances et des différents champs d'actions, nous pouvons avancer que l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement ne sont pas des entités distinctes mais plutôt des maillons d'une chaîne liés entre eux. Ces maillons et donc cette chaîne nous permettent de délimiter un cadre rassurant et sécurisant autour des enfants accueillis.

Dès lors que l'on envisage d'aborder une valeur, nous pouvons considérer que les autres sont inévitablement touchées et que les acteurs sont irrémédiablement liés par ces dernières.

Le travail d'accompagnement réalisé lors des plaines de vacances par l'équipe éducative tente de rencontrer au maximum la pédagogie décrite plus haut. Cependant, rencontrer à tout moment, chaque aspect du projet pédagogique, ici présent, serait se jeter de la poudre aux yeux. Ceci constitue donc une finalité en soi et non des objectifs à atteindre absolument. Nous rencontrons ici l'aspect qualitatif et non quantitatif.

Enfin, il reste à rappeler que la prise en compte de chaque acteur des plaines de vacances de Léglise dans sa globalité est indispensable au bon déroulement et au bon fonctionnement de l'organisation.